

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-huit octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG

ABSENTS : Gérald GIBAUD

EXCUSES : Séverine CELLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Location du garage communal à l'entreprise Hugon

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'entreprise Hugon Tourisme pour louer le garage communal pour y stationner le bus scolaire pendant la période hivernale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **donne** son accord pour louer le garage communal à l'entreprise Hugon Tourisme pour y stationner le bus scolaire **du 1er décembre 2025 au 31 mars 2026** moyennant un loyer mensuel de **70 Euros** (soixante-dix euros) payable à terme échu à la Trésorerie d'Yssingeaux ;
- **donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec l'entreprise Hugon Tourisme.

Fait et délibéré en Mairie
le 7 novembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



MAIRIE de SAINT-FRONT
Tarn-et-Garonne

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251107-25_11_006-DE
Reçu le 13/11/2025